

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
DE HERRLISHEIM-PRES-COLMAR
DU 26 JANVIER 2023**

Etaient présents :

M. Laurent WINKELMULLER, Maire et Président
Mme Rachel GROSSETETE
Mme Rosa DAMBREVILLE
Mme Yolande MOEGLIN
Mme Martine GREINER
Mme Francette EDEL
M. Bernard SIRY

Etaient absentes excusées :

Mme Francine BURGLEN
Mme Delphine WIEST

Le Président salue les membres présents et leur présente ses meilleurs vœux pour 2023.

1. Procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2022

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Compte administratif 2022

Sous la présidence de Mme Rachel GROSSETETE, le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par le Président, est approuvé comme suit (section de fonctionnement) :

Dépenses	3 376,83 €
Recettes	6 667,42 € (dont l'excédent reporté de 1 137,42 €)
Excédent	3 290,59 € qui est affecté en recettes de fonctionnement de l'exercice 2023

Le président rappelle qu'il a une compétence directe pour accepter provisoirement les dons et legs faits au CCAS, mais l'acceptation définitive relève de la compétence du conseil d'administration. Il fait donc état des dons reçus en 2022 (30 + 650 euros), que le conseil d'administration accepte définitivement. Il remercie les généreux donateurs.

3. Compte de gestion 2022

Le compte de gestion de l'exercice 2022 présenté par M. Thierry BOEGLIN du Centre des finances publiques est approuvé.

4. Budget Primitif 2023

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2023, équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 5 090,59 €.

DEPENSES

article comptable	objet	montant
6568	bons (alimentation, hygiène, énergie, transport, logement, ...)	1 590,59 €
65748	Subventions à des organismes ou associations d'entraide (Manne Emploi, groupement d'action sociale)	500 €
6232	Repas du 3 ^{ème} âge	3 000 €
	TOTAL	5 090,59 €

RECETTES

article comptable	objet	montant
74741	subvention commune	1 700 €
74751	reversement CA (50 % de la subvention versée à Manne Emploi)	100 €
002	reprise excédent	3 290,59
	TOTAL	5 090,59 €

Il est décidé de ne pas reconduire les aides accordées à Terre des hommes, La banque alimentaire (pour laquelle une collecte de denrées est traditionnellement organisée à la mairie en novembre), Les restos du cœur, Secours populaire, Emmaüs et Espoir. En effet, ces organismes n'ont pas fait de demandes de subvention, remercient rarement pour les aides accordées et n'apportent pas une aide directe aux habitants de la commune.

5. Divers

Le Président fait le point sur les actions menées en 2022 dans le cadre du CCAS :

- Aides aux particuliers : plusieurs familles présentant des difficultés financières ont bénéficié de bons alimentaires et/ou d'hygiène pour un montant de 1 176,83 euros (contre 950 euros en 2021). Une famille de réfugiés ukrainiens a bénéficié d'aide pour se reloger. Une famille dont une partie de la maison a été incendiée a également été soutenue.
- Une collecte a été organisée pour l'Ukraine, attaquée par la Russie en février dernier
- Assistance administrative et financière pour une personne seule et en difficulté
- Subventions de fonctionnement versées à des associations ou organismes d'entraide
- Colmar Agglomération a remboursé la moitié de la subvention versée à La Manne et Espoir (soit 300 euros)

Les attributions ou règlements sont généralement effectués en fonction des renseignements et propositions transmis par les assistant(e)s social(e)s.

Le maire rappelle qu'il assiste aux Commission d'attribution des logements sociaux.

Rachel Grossetête informe l'assemblée qu'une famille éprouve des difficultés à obtenir un prêt. Un microcrédit ou prêt destiné aux personnes exclues du crédit bancaire classique pourrait leur être accordé (notamment pour réparer la voiture, nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle) mais le CCAS devra servir d'intermédiaire. Il est proposé pour l'instant que la famille revoie l'assistante sociale et le conseiller en économie.

Rachel Grossetête présente ICOPE, programme de prévention des fragilités pouvant entraîner une perte d'autonomie chez les plus de 60 ans. Une présentation à un public plus large est envisagée.

Des ateliers dédiés aux seniors pourraient être organisés dans la commune > à voir avec Siel Bleu, qui propose actuellement des séances de Pilates ?

Une collecte pour l'Ukraine sera à nouveau organisée, dès que le transport des dons pourra être assuré.



The image shows a handwritten signature in blue ink, positioned over a circular official stamp. The stamp is from the 'Mairie de Verdun' in the 'Haut-Rhin' department. The signature is a stylized, cursive script.

